

Crédit Relais : Corsica Finances, expert du Crédit Relais en Corse vous informe

Vous souhaitez vendre votre logement pour en acquérir un autre ? Vous avez du mal à faire coïncider la vente de votre résidence actuelle avec l'achat de votre nouvelle propriété ? Le crédit relais est un montage financier proposé par les banques pour vous aider dans cette phase de transition. C'est un crédit immobilier à court terme, qui permet d'accompagner la transition d'un bien à un autre. Avant de vous lancer, voici quelques informations qui vous seront utiles.

1. Il vous aide à vendre votre maison

Vous êtes déjà propriétaire de votre résidence. Déménagement, envie de plus grand, d'avoir une chambre de plus pour les enfants... vous avez besoin d'adapter votre maison à vos projets de vie. Pour cela, vous comptez naturellement sur la vente de votre bien pour financer l'achat du bien suivant. Le problème, c'est que les acheteurs et votre coup de cœur pour une nouvelle maison ne coïncident pas forcément. Dans ce cas, le crédit relais est un excellent moyen de gérer la transition. Un crédit immobilier transitoire et sur-mesure.

2. Il permet l'obtention d'une avance partielle

Lorsque vous souscrivez un prêt relais, la banque vous prête une partie de la somme que vous pensez retirer de la vente de votre logement actuel. Ce crédit immobilier peut aller généralement de 60 à 80% du prix du bien en vente selon les cas et les établissements. Ainsi, vous n'avez pas besoin de brader votre logement dans l'urgence, ni d'avoir recours à la location de l'ancien bien.

3. C'est un crédit à court terme

Une fois votre prêt relais négocié avec votre banque, vous

avez entre 12 et 24 mois pour le rembourser. Ce laps de temps supplémentaire vous permet de trouver un à un prix qui vous convient. Cela dit, si aucun acquéreur ne se présente, vous pourrez alors baisser votre tarif pour être capable de rembourser votre crédit immobilier dans les temps. Le prêt relais vous donne une marge de temps supplémentaire et donc augmente vos chances de réussir à vendre au meilleur prix.

4. Il peut être souscrit avec un autre prêt

L'ancien bien et le nouveau n'ont pas la même valeur ? Votre crédit de votre ancien bien n'est pas terminé ? Vous aurez peut-être un besoin supérieur en financement.

Dans ce cas, le prêt relais peut s'accompagner d'un prêt immobilier amortissable classique. Ces formules s'adaptent à votre projet et accompagnent vos charges.

Grâce à nos partenariats bancaires privilégiées notre équipe d'experts en Crédit Immobilier vous apportera le meilleur conseil dans le cadre de votre nouveau projet immobilier.